

Elections municipales à Saint-Louis

ENORME SUCCÈS POUR LE PREMIER MEETING DE FABRICE HOARAU!

Mardi soir à La Rivière, grande ambiance pour le meeting de Fabrice Hoarau avec Paul Vergès.

Pour ce 1^{er} meeting de campagne plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées rue Gonneau à La Rivière pour soutenir la candidature de Fabrice Hoarau.

La pluie n'a pas découragé les participants, puisque c'est par un défilé en voiture que tous se sont retrouvés à la permanence de La Rivière.

En présence de Paul Vergès, co-fondateur du PCR, l'enthousiasme se lisait sur le visage des jeunes, des femmes, des planteurs, des travailleurs, des chômeurs venus de tous les quartiers de Saint-Louis et de La Rivière.

Paul Vergès a rappelé le contexte dans lequel se trouve notre île. C'est le risque notamment de la plus grave crise agricole de l'histoire du pays. Car après la fin de la vanille, celle du vétiver, la ruine des planteurs de géranium, c'est la menace considérable qui pèse sur les planteurs de canne à sucre. Dans trois ans, en 2017, ce sera la fin du quota sucrier, donc du prix garanti. Quel sera le prix de la canne?

A la différence des autres crises, cette fois ce sont toutes les communes de l'île qui sont concernées. Quant à Saint-Louis, elle a des planteurs et aussi une des deux dernières usines sucrières. Paul Vergès a également précisé que dans les mois à venir, le gouvernement va mettre en débat l'avenir des Outre-mer. C'est là



La permanence de La Rivière était pleine à craquer mardi soir.

que va se décider tout ce qui marquera les décennies à venir. C'est pourquoi Paul Vergès insiste sur l'importance du débat sur l'Outre-mer qui aura lieu au Sénat le 26 février. Ce sera le moment de faire connaître publiquement les propositions. Fabrice Hoarau, candidat des forces de progrès, a mis un point d'honneur à remercier Paul Vergès pour son fraternel soutien, ainsi que la foule qui est venue dire sa détermination à remporter une grande victoire aux municipales. Un premier grand succès qui en appelle d'autres...

Correspondant



Fabrice Hoarau et Paul Vergès, l'union des générations dans la fidélité. La fidélité est une marque de fabrique au sein du PCR. Militant depuis sa jeunesse, Fabrice Hoarau incarne cette valeur essentielle.

Communistes et socialistes : ensemble pour la victoire

C'est un événement historique. Samedi 8 février 2014, les forces de progrès ont signé un accord pour bâtir une liste commune pour les élections municipales. Une plate forme de rassemblement cosignée en présence notamment de Fabrice Hoarau, Marie Lyne Gastrin, Joël Arthémise.



Fabrice Hoarau et Marie Lyne Gastrin signent la plate-forme de rassemblement.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT : avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Quand la Région favorise la hausse des prix des billets d'avion

Dans son rapport annuel, la Cour des comptes a consacré un chapitre au tourisme dans l'Outre-mer. Force est de constater que pour l'institution chargée d'évaluer l'efficacité de la dépense publique, le constat n'est pas brillant à La Réunion. En effet, les dépenses somptuaires décidées par Didier Robert et ses amis sont loin de donner les résultats escomptés. Car contrairement à Maurice ou aux Seychelles où la fréquentation augmente considérablement, La Réunion stagne: triste bilan pour les îles Vanille.

Les magistrats de la Cour des comptes épinglent également le transport aérien. Ils affirment que le partenariat entre Air France et Air Mauritius a pour but de favoriser le transport des touristes à Maurice. Ils déplorent que la compagnie française n'ait pas la même attitude vis à vis d'Air Austral. C'est la confirmation d'une stratégie privilégiant l'île sœur au détriment de La Réunion. Mais là où la conclusion est la plus sévère, c'est au sujet de l'évaluation des effets de la politique de subvention des billets d'avion. C'est la "continuité territoriale" mise en avant dans les campagnes de publicité payées par la Région Réunion. La Cour des comptes constate que ses aides, bénéficiant au final aux compagnies aériennes, ont un caractère «inflationniste». Autrement dit, si les transporteurs sont assurés de cette subvention, n'ont-ils pas intérêt à l'intégrer dans leur prix?

Ce faisant, la conclusion de la Cour des comptes révèle combien le choix de refuser l'Airbus A380 densifié de plus de 800 passagers est une stratégie contraire aux intérêts de La Réunion. Car avec cet avion, Air Austral aurait pu disposer d'une machine capable de faire baisser le prix du billet d'avion de 30% sans aucune subvention. Il était clair qu'Air France aurait été obligé de s'aligner sur le prix d'Air Austral pour rester sur la ligne entre La Réunion et l'Europe. Pas question en effet de demander une subvention à la Région pour que les clients d'Air France ne paient pas plus cher que les usagers de l'A380 d'Air Austral. Avec l'A380, il était donc possible de faire baisser le vrai prix du billet d'avion, sans le recours à un artifice jugé «inflationniste» par la Cour des comptes.

Mais quand Didier Robert s'est octroyé la présidence d'Air Austral, il n'a pas tardé à changer la direction et à y placer à sa tête un cadre d'Air France. Cette nouvelle direction a aussitôt décidé de remettre en cause le projet d'A380. Résultat: Air France pouvait souffler, et la Région avait le champ libre pour développer une mesure clientéliste sans aucun effet sur le vrai prix des billets d'avion. Ce sont les conséquences de cette décision que la Cour des comptes vient d'épingler. Et force est de constater que 48 heures après cette dénonciation, la Région reste totalement silencieuse sur ce point décisif.

J.B..

Un court répit avant une nouvelle accélération

Les alizés du Pacifique diminuent le réchauffement climatique

D'après une étude australienne, publiée le 10 février dans la revue Nature Climate Change l'augmentation record des alizés sur le Pacifique a permis de freiner le réchauffement climatique ces douze dernières années. Cependant, les effets sont temporaires et les températures vont recommencer à grimper.

Depuis plus d'une dizaine d'années, la température moyenne de l'atmosphère n'augmente plus aussi vite qu'au cours des trente années précédentes. Cela s'explique par le fait qu'1% de la chaleur introduite dans l'air par les gaz à effet de serre est converti en réchauffement climatique alors que 99% contribuent à celui des océans, des terres émergées, à la fonte des glaces, etc.

Possible «fin du réchauffement»?

Selon le journaliste de Le Monde, face aux résultats de cette étude, certains experts pensent que les alizés peuvent mettre «fin au réchauffement». Car des recherches avaient suggéré qu'une part de la chaleur ajoutée au système climatique par les émissions de gaz à effet de serre est, depuis le début des années 2000, soustraite à l'atmosphère. Celle-ci serait alors stockée dans les océans.

Les récentes données, menées par Matthew England (université de Nouvelles-Galles du Sud, Australie) et son équipe, identifient l'amplification des alizés soufflant sur le Pacifique, responsable du ralentissement du réchauffement climatique.

D'après ces chercheurs australiens, les alizés qui soufflent des Amériques jusqu'au Pacifique ouest, dans la région de l'équateur, ont renforcé le mouvement des eaux des océans, car «si les alizés soufflent avec une vigueur particulière, l'eau chaude qui s'accumule commence à converger vers l'intérieur de la mer», a expliqué à l'Agence France Presse, Matthew England.

Ce dernier a ajouté que «d'une certaine manière, cela emprisonne sous la surface de l'océan l'énergie dégagée par les gaz à effet de serre et c'est ce qui a provoqué le hiatus, dans le processus de réchauffement climatique» a relevé l'AFP.

Fluctuation des températures de la mer

L'étude a comparé le plateau enregistré depuis 2001 avec un plateau situé entre 1940 et 1975. Il a été identifié un lien avec les phases froides de l'oscillation décennale du Pacifique et la fluctuation sur une période de 20 à 30 ans de la température à la surface de la mer.

Ces analyses expliquent que le réchauffement climatique n'est pas un phénomène régulier et continu mais un phénomène par étapes, entre deux



(photo Tomio)

Malgré les alizés, le climat continue de se réchauffer, c'est ce que rappelle la sécheresse de 2013 qui a vidé le Grand Etang. Quand l'influence des alizés diminuera, la hausse des températures sera encore plus rapide.

périodes de températures plus ou moins constantes, a indiqué le chercheur. Les alizés ont permis une «pause» dans le réchauffement climatique, ce qui ne signifie pas pour autant que «le réchauffement climatique s'est arrêté. Nous voyons les glaces arctiques fondre à un niveau record. Les surfaces glacées sur les continents fondent elles aussi rapidement et les températures des océans continuent de se réchauffer», a expliqué Matthew England.

Au cours des dernières décennies, les alizés se sont renforcés, permettant au océans de capter la chaleur supplémen-

taire, particulièrement l'Océan Pacifique, mais les effets refroidissants vont cesser de s'inverser dès que l'oscillation décennale du Pacifique entre dans une phase chaude, «d'ici une décennie».

Pour le Matthew England, «lorsque les alizés ralentissent ou même s'arrêtent, l'absorption de la chaleur par les océans se renverse et on a alors à l'inverse un surplus de chaleur déversé dans l'atmosphère», laissant prévoir une accélération du réchauffement climatique, a conclu ce dernier.

Céline Tabou

Tempêtes: une partie du littoral de l'Aquitaine recule de plus de 10 mètres

L'Observatoire de la Côte Aquitaine a évalué l'impact des tempêtes qui se sont succédé du 23 décembre au 7 janvier. Il vient de rendre son rapport: le trait de côte a reculé de plus de 10 mètres sur de nombreux sites. Précisions dans ce communiqué de l'Observatoire de la Côte Aquitaine.

Entre le 23 décembre 2013 et le 7 janvier 2014, plusieurs tempêtes ont touché les côtes atlantiques françaises, de la Bretagne aux Pyrénées. Elles ont provoqué des phénomènes d'érosion (recul du trait de côte et abaissement du profil de plage) et de submersions marines (inondation temporaire par la mer), des dégâts matériels en front de mer (destruction d'accès de plage, fragilisation d'enclosures par chutes de blocs, endommagement de bâtiments, etc.), ainsi que 2 décès sur le pays basque.

Après ces événements, le réseau d'observateurs de l'Observatoire de la Côte Aquitaine (ONF, BRGM, SIBA) s'est mobilisé pour initier un état des lieux du littoral aquitain.

D'une manière générale, l'ensemble de la côte sableuse aquitaine a été fortement érodé à l'issue de ces tempêtes (recul du trait de côte dépassant 10 m sur de nombreux sites). Les plages se sont fortement abaissées et aplanies, limitant ainsi leur résistance aux assauts de l'océan. Cette fragilité est renforcée par la disparition temporaire des barres sableuses intertidales. Des submersions marines de faibles emprises se sont également produites au sein du Bassin d'Arcachon, dans les courants landais et sur la côte basque(...)

La dune littorale non boisée (y compris la lisière forestière) est à la fois un élément fort du patrimoine écologique et un ouvrage de défense contre les risques (érosions éolienne et marine). Les plages et les dunes ont été plus déstabilisées que lors du passage de la tempête Xynthia en février 2010 et Klaus en janvier 2009. (...)

Ces tempêtes consécutives ont affaibli l'ensemble de la côte sableuse au niveau de la plage et de la dune littorale et ont notablement réduit la capacité de protection ultérieure, notamment dans le secteur du Médoc en Gironde. Cependant, au moment de la parution de ce rapport, les conditions de tempêtes, de fortes vagues se poursuivent, générant de nouvelles érosions et dommages sur le littoral.

La Possession

Mercredi ou samedi matin : les parents décideront

À La Possession, un scrutin sera organisé le 19 février prochain dans toutes les écoles. Les parents seront consultés sur le choix de la demi-journée supplémentaire dans les écoles élémentaires: mercredi ou samedi matin. La décision appliquée par la Mairie sera celle issue des urnes.

Anise Julie (adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire et à la restauration) et Patrice Lauriol (adjoint au maire délégué aux grands travaux) ont présenté la consultation de la semaine prochaine. Mercredi 19, toutes les écoles seront équipées d'un isoloir, d'une urne et d'une table d'émargement. En effet, les parents sont invi-

tés à prendre une décision: l'école le mercredi ou le samedi matin. La Ville insiste sur le fait qu'aucune décision à son niveau n'a encore été prise quant au choix du mercredi ou du samedi. C'est ce referendum qui déterminera justement le jour à adopter. Il intervient après 6 mois d'application de la demi-journée supplémentaire dans les écoles élémentaires prévue par la loi sur les rythmes scolaires.



Anise Julie (adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire et à la restauration) et Patrice Lauriol (adjoint au maire délégué aux grands travaux) ont présenté cette consultation sans précédent dans l'île.

An plis ke sa

Déroulement

- ouverture du scrutin à 7h30
- clôture à 12h 30
- dépouillement sur place-proclamation des résultats
- retour des urnes en mairie
- analyse des résultats et communication

Votants

- les parents pour les enfants inscrits à l'année scolaire
- les parents des nouveaux inscrits pour la rentrée de 2014/2015

Conditions

Se munir d'une pièce d'identité avec photo. Une seule procuration par parent de la même école est possible (disponible auprès de la Direction d'école, du pôle Vie Educative ou de la Caisse des Ecoles).

Politique des déplacements

Le vélo à l'ordre du jour des municipales ?

Mettre en œuvre une politique des déplacements durable à La Réunion, avec notamment le développement des déplacements quotidiens à vélo, sera un des enjeux — parmi bien d'autres — lors des élections municipales du 23 mars. Car nos communes — pas plus que les autres collectivités réunionnaises et l'État — ne peuvent plus cautionner la politique du tout-automobile qui continue à dominer le pays, avec tous les dégâts que l'on connaît. C'est ce que confirme un article publié récemment en France par "Le courrier des maires et des élus locaux", qui souligne certaines avancées dans la promotion du vélo en France mais estime que celui-ci «peine à faire campagne».

La dynamique impulsée en 2008 en faveur du vélo s'est confirmée au cours des deux dernières années en France. C'est ce que montre la dernière enquête commandée par le Club des villes et territoires cyclables (CVTC) et dont les résultats ont été dévoilés le 4 février. Mais si les élus du Club interpellent les candidats aux municipales à poursuivre les efforts engagés, le vélo n'est, pour l'heure, guère présent dans les débats électoraux.

Dans le cadre d'une enquête de l'Observatoire des mobilités actives, commandée par le CVTC, 71 collectivités ont répondu à un questionnaire en ligne — dont 59 comptant plus de 50.000 habitants. En dépit de budgets contraints, le vélo conforte sa place dans les stratégies de mobilité. Tous les indicateurs sont à la hausse par rapport à 2011, date du précédent rapport de l'Observatoire : les aménagements continuent leur progression : +19 % au total. Les «doubles sens cyclables» et les sas cyclistes aux carrefours opèrent une belle percée (+27% et +24%). Zones de rencontre et aires piétonnes gagnent du terrain. À noter que les aménagements se concentrent surtout dans les villes centres; le nombre de chargés de mission vélo progresse, passant de 65 à 76%. Autre bonne nouvelle, deux tiers des collectivités disposent maintenant d'un budget spécifique dédié au vélo, qui s'élève en moyenne à 5,9 euros par habitant et par an; les places de stationnement sont plus nombreuses (+30%); parmi elles, les arceaux restent l'offre la plus déployée. Les garages dans les gares centrales se développent aussi;

80% des collectivités qui ont répondu ont mis en œuvre l'article 12 du PLU, qui prévoit un nombre minimal de places de stationnement pour les vélos dans les constructions; 72%

d'entre elles ont adopté un schéma directeur d'aménagements cyclables; les trois quarts des collectivités font la promotion du vélo auprès de leurs équipes. Et 58% d'entre elles ont engagé un plan de déplacements d'administration.

Le vélo : un «remède anti-crise»

Globalement, cette enquête montre cependant un démarquage net entre les collectivités de plus de 250.000 habitants, très en avance, et les autres, où les politiques cyclables sont moins prégnantes. ?Quels sont les chantiers à creuser au cours du prochain mandat ? «En premier lieu, le stationnement, car le nombre actuel de places, même s'il a progressé, ne suffit pas, répond Jean-Marie Darmian, maire de Créon (33) et président du CVTC. Les usagers ont besoin de garages à vélos dans les gares, mais aussi et surtout dans les immeubles».

Il faut aussi une politique globale, incluant les infrastructures, mais aussi des actions d'incitation et de sensibilisation au vélo. Enfin, le maire incite ses pairs à «raisonner à l'échelle des territoires pour éviter les ruptures de trajets et ne pas oublier les habitants des zones périurbaines. Les élus ont intérêt à être vigilants dans les PDU mais aussi dans les SCOT, pour que soient bien intégrées en amont les mobilités actives, à savoir la marche et le vélo».

?En 2008, l'engouement autour du vélo en libre-service (VLS) à Lyon et à Paris avait été un enjeu important de la campagne et impulsé une dynamique sans précédent en faveur du vélo. Mais dans cette campagne actuelle, le vélo est bien absent, regrette Jean-Marie Darmian. La raison ? «Peut-être un manque d'impulsion au niveau national en faveur des mobilités actives».

Pourtant, les avantages du deux-roues, «remède anti-crise», selon le CVTC, sont là : le vélo améliore la qualité de vie, la santé, favorise la sécurité et fait baisser le poste de dépenses transports. Et ce y compris pour les collectivités, qui peuvent, par exemple, substituer des vélobus et des pédibus à certaines lignes de ramassage scolaire.

Pétition

D'où l'importance également de cette pétition lancée par le groupe Avaaz : «Nous voulons une indemnité kilométrique vélo de 0,25 euro/km!». Voir le site: http://www.avaaz.org/fr/petition/Francois_Hollande_Nous_voulons_une_indemnite_kilometrique_velo_de_025_eurokm/?tmGIEab

Et voici la pétition à envoyer à vos amis: «La Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo (CIDUV) a conduit en 2013 une étude sur les modalités de la mise en œuvre d'une incitation financière à l'usage du vélo pour les déplacements domicile-travail. Cette étude conclut sur les multiples avantages, sociaux, économiques et environnementaux, de la mise en place d'une indemnité kilométrique vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail. Les modalités «idéales» retenues pour une telle indemnité dans le cadre de cette étude sont les suivantes:

- montant d'indemnité de 25 centimes d'euro par kilomètre parcouru à vélo.
- Une indemnité rendue obligatoire pour les employeurs.

Une telle mesure pourrait provoquer une augmentation de la pratique vélo à terme de 50% grâce à l'indemnité, relativement à ce qu'elle aurait été sans elle.

Dans cette perspective, nous demandons à ce qu'un article soit ajouté au code du travail rendant obligatoire le versement de l'indemnité, ainsi que la promulgation d'un décret mettant en place le versement de cette indemnité également pour les salariés de la fonction publique. Tous les employeurs devraient alors accorder l'indemnité aux salariés qui en feraient la demande».

C'EN EST TROPE !

Ces tours qui ne tiennent que par les contes, Yourcenar

L'Orient symbolise, selon les mots de Romain Gary, ces «lieux où les civilisations étaient venues mourir avec tant de beauté». L'Orient, c'est la moitié du monde. Et en même temps, le sillage même de ses vaisseaux immobiles se voit de si loin qu'on l'aperçoit partout où que l'on se trouve sur le globe...

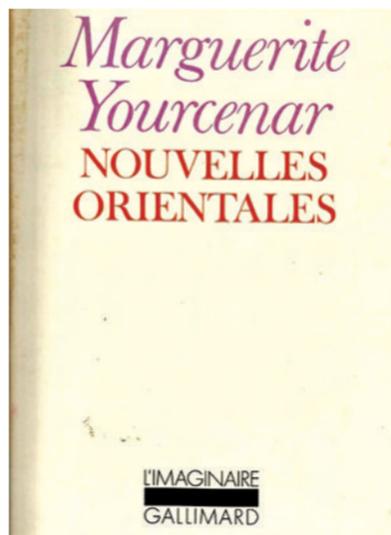
La tradition situe les portes de l'Orient à Venise, là où meurt l'Occident, pour l'étreindre jusqu'aux contreforts du Pacifique. Yourcenar n'échappe pas à cette vision. L'Orient a, à l'instar des églises de Gozo, deux horloges: l'une vraie qui donne l'heure, et l'autre qui indique n'importe quelle heure. C'est, disent ses habitants, pour tromper le diable. Mais voilà, le voyageur ne sait jamais quelle est l'horloge qui dit vrai. Et pour le savoir, il faudrait s'arrêter, s'ancre, ne plus goûter au fruit empoisonné de la découverte: cette curiosité moderne.

«Quand je pense que des idiots prétendent que notre époque manque de poésie. Croyez-moi, Philip, ce dont nous manquons, c'est de réalités. La soie est artificielle, les nourritures détestablement synthétiques ressemblent à ces doubles d'aliments dont on gave les momies, et les femmes stérilisées contre le malheur et la vieillesse ont cessé d'exister. Ce n'est plus que dans les légendes des pays à demi barbares qu'on rencontre encore ces créatures riches de lait et de larmes dont on serait fier d'être l'enfant...» Cet Orient qui attire l'auteure états-unienne est tissé de pays à demi barbares qui sont des lieux authentiques, et non des succédanés, des espaces parsemés de contes de larmes et de lait faits pour nourrir et abreuver les enfants que nous restons.

Il se confond certes avec le lieu commun d'un Orient beau et cruel, compliqué et raffiné, imbriqué entre Éros et Thanatos, règne d'indolence et de cruauté et dont la principale figure de proue dans le recueil, la parfaite incarnation, est Kâli la Décapitée. Un Orient bariolé de couleurs fortes taillé dans *La Mort de Sardanapale*.

«Dérive d'un inépuisable mythe hindou qui, interprété tout autrement, a fourni à Goethe *Le Dieu et la Bayadère* et à Thomas Mann *Les Têtes transposées*», le conte philosophique de Kâli dont la romancière a su tirer la matière lumineuse campe une déesse qui fut dès l'origine «un nénuphar de perfection dans le ciel d'Indra», et qui pour cette raison fut décapitée par la foudre que lui lancèrent une poignée de dieux jaloux. Ces Immortels, saisis de remords, partirent à la recherche de ses restes qui eurent roulés tout au fond des Enfers. Ils trouvèrent sa tête, mais se trompant de corps, ils la mirent sur celui d'une courtisane décapitée qui était fait pour la jouissance. Aussi pendant que le visage pleure, révolté, son nouveau corps assouvit tous ses désirs de jouissance et de mort. Aussi l'a-t-on compris, cet orient tourne les yeux vers le soleil levant de l'invisible, et fait du conte l'antidote du monde moderne, car ce qui manque le plus à notre société consumériste et aveugle qui crie à la transparence, où tout se voit, tout s'affiche, tout se dévore et se piétine, c'est l'invisible: non pas —entendons-nous— ce qui se cache et se dissimule, face obscure du mensonge, mais ce qui ne peut se voir autrement que par la recherche intérieure et l'introspection.

Mais dès lors qu'on regarde vers l'Orient, le moins étrange n'est peut-être pas ce regard que nous renvoient les Orientaux.



«Nouvelles orientales» de Marguerite Yourcenar, éditions Gallimard, collection L'imaginaire.

Un poète chinois m'a dit:
«Tu chercheras mille fois,

Mais le ciel ne cherche pas une fois».

Les Chinois désignent les Étrangers par un mot qui nous étonne: *les Fantômes*. Désincarnés nous sommes, sans doute parce que nous ne faisons que passer et que nous ne laissons rien de notre passage. Et en même temps, ne sommes-nous pas contents, comme le navire dans sa bouteille de verre, à l'intérieur même du regard du taoïste?

Jean-Charles Angrand

Di sak na pou di

«Troisième voie» sans issue

L'autre jour à sa conférence de presse du 14 janvier, le président de la République a fait rire une partie de son auditoire par sa réponse au journaliste qui lui demandait de dire s'il était bien social-démocrate. «Qui suis-je? Un social-démocrate? Oui...», a-t-il admis publiquement comme si c'était une révélation. Il en a profité pour donner au mot sa propre interprétation, en justifiant la politique qu'il mène à la tête de son gouvernement depuis bientôt deux ans et en éclairant les grandes lignes de son nouveau projet, appelé «pacte de responsabilité», destiné selon lui à «inverser la courbe du chômage». Et il a terminé par une pointe: «Ceux qui n'ont pas compris que j'étais social-démocrate peuvent encore poser une question.» Social-démocrate? François Hollande l'a toujours été. Même si au Congrès d'Épinay, en juin 1971, ses oreilles ont dû siffler en entendant François Mitterrand marteler du haut de la tribune: «Celui qui n'accepte pas la rupture (...) avec l'ordre établi, (...) avec la société capitaliste, celui-là, je le dis, il ne peut pas être adhérent du Parti socialiste!», il a tout de suite réalisé que cet appel serait resté sans suite. Et les faits continuent à lui donner raison. Si bien que trente six ans plus tard, au Forum de la Renovation, à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, dans son dis-

cours de clôture en tant que secrétaire général du Parti socialiste, il pourra tranquillement proclamer «qu'il faut reconnaître une bonne fois pour toutes l'économie de marché et ne plus y revenir dans notre congrès.» rappelant au passage que «les socialistes ont toujours agi en économie de marché et ils l'ont bien gérée chaque fois qu'ils ont eu la responsabilité du pouvoir.»

Tellement bien gérée que les Français ont remercié Lionel Jospin à l'occasion de l'élection présidentielle de 2002. Sur cette lancée, François Hollande pourra même affirmer: «L'économie de marché est là, nous la reconnaissons et nous savons qu'elle est sans doute la forme la plus efficace pour produire la richesse.» Tellement efficace que la richesse s'en est allée, comme d'habitude, à ceux qui en ont déjà trop, et qu'elle s'est détournée de tous les autres, de la grande masse de ceux qui forment la majorité; tellement efficace, que l'économie de marché a engendré la terrible crise qui s'abat sur la France et qui n'épargne aucun pays, surtout pas ceux qui se réclament justement de la social-démocratie.

Pour le sociologue politique Gérard Grunberg, la social-démocratie «renvoie, au modèle

d'après guerre, en Allemagne et dans les pays du nord, et repose d'abord sur la reconnaissance claire de l'économie de marché. (...) Elle substitue à la lutte des classes, ce qu'on appelle un compromis entre les forces du travail et les forces du capital pour redistribuer les profits. Concrètement, c'est la négociation entre partenaires sociaux qui décide des augmentations de salaires ou des versements de dividendes aux actionnaires.» Au fond rien n'a changé depuis plus d'un demi siècle, et rien ne changera en France si le président de la République persiste dans la même voie, qualifiée de «troisième voie», si chère à l'ancien Premier ministre anglais Tony Blair, dans laquelle se sont engouffrés les puissants de ce monde, porteurs de ce système bien rodé qui fonctionne sous le nom de mondialisation. La question qui se pose, à l'échelle de toute la planète, est celle-ci: comment faire pour en sortir? Jusqu'à quand notre président restera-t-il lié à «l'ordre établi», à la «société capitaliste», que François Mitterrand dénonçait l'espace d'un congrès? Quand cessera-t-il d'entretenir cette ambiguïté dans son rapport avec le monde de l'argent pour venir, s'il n'est jamais venu, à ce qui fait l'essence même du socialisme, et que seule la République, incompatible avec le Tout-marché, pourra enfin incarner?

Georges Benne

Otè!

Lékspèrians sé in nafèr i fo fèr plizièr foi po nou konprann?

Dèzà lariv justin lo zistwar lo kok manzé par lo papang déé(2) foi, pa lo minm kok, inn après lot! Zordi dézinm bouk i krèv pars li la manz granilé ou grin mai é li navé poin asé d lo po li boir! Ma ekspliké: mi asèt ek in kamarad in bouk 500 éro na a pé pré dé zan, po mèt ék mon sèv; mi amar a li ék in pié kèr d bèf, mi donn a li rabato po kabri, pétèt in pé tro... li ariv pa ék lo kivèt lo, mi sar bat karé, mi arviin, mi dor; landomin ma voisine i di a moin: «oté, dan la nuit ni antan out sèv la i kri, so matin nou lèv ni voi ton bouk la i bouz pi, sa lé mor!»

A moin, sé rouv son vant (po fé lotopsi) -plis a li, mon kamarad i di a moin, sa la pa malad, mét dann konzélatèr-; zot i koné son pans té plin konm gro soso mai; mi té trouv drol, mi voi pi son krot; mi di sa lé bizar, mon bouk i kaka pi? Li la fé in loklizion son tib dizestif; si manzé i dsann pi, na pi dizestyon, absorpsyon intestinal; brèf, lo vitamin, glusid, lipid, protéin i pas pi dan son san, li mor, li mor la soif, li mor la fin tout; a moin lotèr: a moin son vétérinèr!

Zordi, zot i koné koué?

Inn ti bouk 4 moi, lé né dan mon park; tou blan. A la mi vé tiré èk la monmon po armèt a èl ék in not bouk; sad la moin la pèy 400 éro-mi pé pa mèt la fi él son papa; i fé linsèst - mi voi lo ti bouk i mégri; mi koz sa èk domoun: i dia moin i fo pizé; sa i vann 19éro é kèk, inn ti sring; bann zèlvèr ékpèrimanté i présiz a ou, piz tout lélvaz; piz i tié lo vèr. Bon, mi fé tèt lo véto, i di a moin...

Li di a moin observ 8 zour, si i mars pa aminn dan son kabiné.

Otè, 8 zour? Mi di si li na frè, ma garanti; donn do lo; mi ogard in moman mi voi li rumine; a mi di, lé bon la santé i arviin.

Non, moin lé trakasé; mi voi pa la form arnir!

4 zour, in matin, ti bouk la, rèd: li la dormi; li lé mor dan son someyi!

Bon, pèrd pa la kart! Otopsi!

Li lé pa mor ék lo ver; li lé mor ék son léstoma plin soso granulé; koman ti vé viv si ti boi pa dlo! So kou si li lavé son lo; té li minm ki vé pa boir? Pét sépar i li, mèt a li tou sèl, sé in stres tro for po so bann ti zanim; lès a zot ék zot monmon lo pli tar posib?

Léspèrians in nafèr i fo rokomans plizièr foi po la loson i rantr dan nout tèt?!

Justin